

Arrêté n° AG-2026-DSF-0523 du 10 juin 2026
portant application de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 portant dispositions relatives à la publicité foncière et préparatoires à la mise en œuvre de la formalité fusionnée et modifiant le code civil applicable en Nouvelle-Calédonie

Historique :

Créé par : Arrêté n° AG-2026-DSF-0523 du 10 juin 2026 portant application de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 portant dispositions relatives à la publicité foncière et préparatoires à la mise en œuvre de la formalité fusionnée et modifiant le code civil applicable en Nouvelle-Calédonie

JONC du 12 juin 2026
Page 14387

Article 1^{er}

Le bordereau récapitulatif des actes déposés et des formalités requises par un notaire, visé à l'article 1er de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 susvisée doit être conforme au modèle annexé au présent arrêté.

Article 2

Le bordereau de transcription visé à l'article 2 de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 susvisée, est clôturé par :

- l'attestation suivante : « le notaire soussigné atteste sous sa responsabilité que la partie synthétique du présent bordereau contient toutes les énonciations de l'acte nécessaires à la transcription et la liquidation de tous droits, impôts, taxes, contributions devant être perçus à l'occasion de l'accomplissement de la formalité » ;
- le certificat de collationnement visant l'ensemble du document hypothécaire dont les pages sont numérotées en continu. Ce certificat répertorie, en sus, le nombre de pages relevant de la partie synthétique ;
- la signature et le sceau du rédacteur de l'acte.

Article 3

Les chefs des services autorisés à accéder de manière dématérialisée aux bordereaux de transcription en vertu de l'article 10 de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 susvisée, communiquent au chef du service de la Nouvelle-Calédonie compétent en matière de publicité foncière, l'identité des agents devant bénéficier d'un tel accès.

Lesdits chefs de services adressent sans délai au chef du service de la Nouvelle-Calédonie compétent en matière de publicité foncière une demande de suppression d'accès, lorsque ces agents n'ont plus vocation à y accéder.

Article 4

En application de l'article 12 de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 susvisée, les services de contrôle autorisés à accéder de manière dématérialisée aux bordereaux de transcription en vertu de l'article 10 de ladite loi, sont ceux relevant de la direction des services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie.

Article 5

Le service de la Nouvelle-Calédonie compétent en matière de publicité foncière délivre, sur réquisition, un document synthétique récapitulatif des états descriptifs de division et de leurs modificatifs éventuels intervenus sur une parcelle cadastrale ou sur un lot dépendant d'une telle parcelle.

L'état-réponse précise que les informations délivrées au titre de la période antérieure à l'entrée en vigueur de la loi du pays n° n° 2026-6 du 21 mai 2026 susvisée sont susceptibles d'être lacunaires et d'évoluer en fonction de l'avancement des travaux de reprise de données.

Article 6

L'attestation de désignation cadastrale mentionnée à l'article Lp 2452 du code civil est le document délivré par le service en charge du cadastre, constatant, à la date de son établissement, les éléments de désignation d'une parcelle identifiée à l'inventaire cadastral, au vu des actes, des plans d'actes, des provenances cadastrales et des archives foncières disponibles.

Article 7

Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie et entrera en vigueur le premier jour du deuxième mois suivant la date de la publication de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.

ANNEXE à l' arrêté n° AG-2026-DSF-0523 du 10 juin 2026
portant application de la loi du pays n° 2026-6 du 21 mai 2026 portant dispositions relatives à la
publicité foncière et préparatoires à la mise en œuvre de la formalité fusionnée et modifiant le code
civil applicable en Nouvelle-Calédonie

BORDEREAU RECAPITULATIF DES ACTES DEPOSES
ET FORMALITES REQUISES
AU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
(Version conforme à l'article 2 de l'arrêté n° xxxxxxxx du xxxxx)



Déposant:	Dépôt du : / /
Contact mail en cas de refus de publication :	Heure :

N° d'ordre	Date et nature de l'acte Nom des parties	Formalités requises	Ventilation de la provision déposée	Colonne réservée au service de la publicité foncière	
				Perception (F CFP)	Observations
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
TOTAL					

N° d'ordre	Date et nature de l'acte Nom des parties	Formalités requis	Ventilation de la provision déposée	Colonne réservée au service de la publicité foncière	
				Perception (F CFP)	Observations
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		<input type="checkbox"/> Transcription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Inscription			
		<input type="checkbox"/> Mainlevée			
		TOTAL			